

# CERTIFICAT DE CAPACITE

## Orthophoniste en alternance

NIVEAU 7 (BAC+5) RNCP 38986 ECHEANCE : 30/06/2029

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38986/>

### Présentation du metier

L'orthophoniste est un professionnel de santé spécialisé dans la **prévention, l'évaluation et la rééducation des troubles du langage oral et écrit, de la communication, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales**. Il intervient auprès d'enfants, d'adultes et de personnes âgées présentant des difficultés développementales, neurologiques ou acquises.

Après avoir réalisé un bilan complet, il **élabore un projet thérapeutique personnalisé** et mène des séances de rééducation visant à restaurer ou améliorer **les capacités de communication**. L'orthophoniste joue également **un rôle de conseil, de prévention et de coordination** avec les autres professionnels de santé. Il exerce en cabinet libéral, en milieu hospitalier ou dans des structures médico-sociales.

### Spécificités de l'alternance

- **Entrée en 5ème année en apprentissage.**
- **Durée de contrat : 12 mois**

### Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans le jour de la signature du contrat**
- **Avoir validé ses 4 années de formation**

Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire sans limite d'âge sous réserve d'aptitude médicale.

### Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

### Durée de formation

12 mois

### Inscription et rentrée

**Périodes de rentrée : septembre.**

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto) et remplissez notre [formulaire en ligne](#).

### Lieux de formation (UFA)

**Bouches-du-Rhône (13) : Marseille**

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES – UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

# DÉTAILS DE LA FORMATION

## Objectifs de formation

- Analyser et évaluer une situation pour établir un diagnostic orthophonique.
- Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique adapté en orthophonie.
- Concevoir, conduire et évaluer des séances d'orthophonie individuelles ou en groupe.
- Établir et maintenir une relation thérapeutique avec les patients.
- Développer une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique.
- Apporter une expertise et du conseil dans le domaine orthophonique.
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa propre pratique professionnelle.
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques pour alimenter la pratique.
- Gérer et organiser une structure ou un service orthophonique en optimisant ses ressources.
- Coopérer avec les autres acteurs de santé et organiser les activités orthophoniques de manière coordonnée.
- Former et informer des professionnels ou des étudiants dans le domaine de l'orthophonie.

## Contenu de formation

**DOMAINE 1 :** Réalisation du bilan et évaluation nécessaires à l'établissement du diagnostic orthophonique et du projet thérapeutique

**DOMAINE 2 :** Prise en charge orthophonique individuelle ou de groupe

**DOMAINE 3 :** Prévention et dépistage des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales

**DOMAINE 4 :** Éducation thérapeutique des patients et de leur entourage

**DOMAINE 5 :** Expertise et conseil en orthophonie

**DOMAINE 6 :** Organisation et coordination des soins orthophoniques

**DOMAINE 7 :** Gestion des ressources (service, structure)

**DOMAINE 8 :** Veille professionnelle et amélioration des pratiques orthophoniques

**DOMAINE 9 :** Formation et information des professionnels et futurs professionnels en orthophonie

## Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques et de stages cliniques et enseignements théoriques. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

## Validation

Le certificat de capacité d'Orthophonie (niveau 7 - BAC+5) s'obtient par la validation de l'ensemble des compétences acquis en formation théorique, pratique et en milieu professionnel.

## Intervenants

Formateurs permanents, intervenant extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation.

## Débouchés

Au cours de sa carrière, l'orthophoniste peut exercer en libéral, en milieu hospitalier ou dans des structures médico-sociales, et évoluer vers des fonctions de coordination, d'encadrement ou de formation au sein d'équipes pluridisciplinaires.

CONTACT  
CERFAH

### Référent formation

Mme BAHAT  
06.60.25.81.53  
f.bahat@cerfah.fr

### Référent handicap

Mme DAUMAS  
06.50.87.15.47  
l.daumas@cerfah.fr